

mais seulement un maximum de 200 acres. Ces derniers permis sont renouvelables indéfiniment. Pour l'acquisition des terrains mêmes, le prix pour le chrome est de \$4 par acre, donnant la propriété de la surface et le droit de mine. Un minimum de 100 acres (un lot) et un maximum de 400 acres pour un individu, ou 1000 acres pour une compagnie sont fixés par la loi. Les demandes doivent être faites au Gouvernement et accompagnées des honoraires requis et d'échantillons. La patente, ou titre définitif, n'est accordée qu'après qu'une somme de \$200 a été dépensée et cela dans un espace de temps de deux ans.

CARTE

La carte ci-jointe, qui accompagne ce travail, doit être considérée plutôt comme un diagramme indiquant les terrains qui appartiennent encore à la Couronne ; à peu près toute la partie qu'elle comprend est couverte par de la serpentine et la diorite encaissante. Tout le canton de Colraine étant absolument inculte, les chemins qui sont indiqués sont en partie des chemins d'hiver desservant les mines ; le chemin entre le Lac Noir et d'Israëli est bon en hiver et à peu près passable en été jusqu'à Colraine ; celui du Lac Noir à Thetford est bon en tout temps ; le chemin Poudrier est un ancien chemin du Gouvernement, mais abandonné depuis longtemps et où il ne reste qu'un petit sentier. Le pays est montagneux et les hachures sur la carte n'indiquent qu'imparfaitement les reliefs. Les points les plus élevés sont vers le petit lac au N. O. du lac Caribou, et au coin Ouest du bloc A, à 800 pieds au-dessus du lac Noir. La station du lac Noir est à 160 pieds au-dessus du même niveau, et le lac Caribou à 215 pieds. La montagne d'Adstock est à 1800 pieds.

CONCLUSION

D'après ce qui précède, on voit que la Province de Québec possède un territoire assez étendu sur lequel se rencontre le fer chromé en quantité commercialement exploitable, et si l'on considère que ces dépôts se trouvent à des distances variant de quelques arpents à 6 et 9 milles de la ligne du Québec Central Ry., sur des collines rendant l'exploitation facile, que la main d'œuvre y est à bon marché, le combustible (bois) sur place, j'estime qu'on ne peut guère